

Rapport des délégués de l'APEC

L'assemblée de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) s'est tenue le 2 novembre 2017 à 18h00 à Vinzel.

Trois préavis figuraient à l'ordre du jour.

Préavis no 10 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer :

- L'ajout d'un brasseur pour le stockeur des boues,
- Les travaux d'entretien lourds sur la centrifugeuse

Le préavis se monte à 176'040.- frs.

Préavis no 11 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer :

- La révision des deux décanteurs primaires du digesteur no 1.

Le préavis de monte à 183'924.- frs.

Préavis no 12 relatif au budget de l'exercice 2018.

- Ce budget est de 3'008'438.- frs
- La participation de la commune d'Arzier - Le Muids est de 205'371.- frs + une taxe de 9.- frs par habitant, soit 23'301.- frs.
- La somme totale se monte à 228'672.70 frs.

Tous les préavis sont acceptés à l'unanimité.

Vous trouverez toutes les informations sur ces préavis et plus encore sur le site de l'APEC : <https://www.apec-gland.ch/autorités/séances>

Philippe Esseiva